

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	14	15	1	1	0

Séance du 14 mars 2023

- date convocation
09 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze mars à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire,

Présent(s) : GOMEZ, BELET, BELLEC, CERNEAUX, LANZA, VEYRIER,
, BIROL, BRACHET, DARSEZ, DELTOUR, , FLAUSS FRANQUE , ,
LEMARECHAL, ROBERT

Absent(s) :

Absents excusés : DELCUZOUL

Procurations à : DELCUZOUL à DELTOUR

--

Secrétaire : LANZA

**Objet : Budget Commune - Affectation des résultats 2022
2023-03-14 03**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat
de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 211 114,09 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 120 363,94 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)
90 750,15 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 211 114,09 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

- 27 867,87 €

	<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	- 104 255,36 €
	Besoin de financement F	=D+E-
132 123,23 €		
	AFFECTATION = C	=G+H
	211 114,09 €	
	1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	132 123,23 €
	G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
	2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	78 990,86 €
	DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

<u>Résultat du vote</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
--

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian GOMEZ
Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée
Le 15 mars 2023
et publication ou notification

Du 15 mars 2023
Le Maire,
Christian GOMEZ